haine, ni un motif politique, ni la vanité d'un écrivain qui veut avec subtilité donner des preuves de génie ; c'est la justice et le désir d'éclaircir un fait qui est faussé, depuis 1568.

Si les écrivains nationaux ont laissé s'égarer les historiens qui, de bonne foi, sont venus chercher des données et des documents dans nos archives et nos récits, il faut que ceux qui ont étudié la vérité des faits aient le courage de la dire au monde, pour qu'à l'avenir l'histoire puisse l'enregistrer telle qu'elle a été, et qu'il n'y ait plus sur cet événement ni doutes, ni erreurs.

Voici le récit d'un Italien, expérimenté et familier de Ruy Gomez :

« Dimanche dix-huit, un peu avant minuit, Sa Majesté ayant ordonné, autant qu'on peut le croire, aux deux chambellans du prince, le comte de Lerme et don Rodrigo de Mendoza, de laisser ouverte la porte de la chambre de S. A. jusqu'à ce qu'il avisât de ce qu'il y avait à faire, S. M. passa de sa chambre à celle du Prince, sans lumière, sans épée et sans garde, accompagné de quatre membres du Conseil d'Etat, qui étaient le duc de Feria, Ruy Gomez, le prieur don Antonio de Tolède, Luis Quixada et deux serviteurs de la chambre qui portèrent un marteau et des clous pour enclouer les fenêtres. Ruy Gomez ouvrit la porte du cabinet avec la clé ordinaire, et trouva les autres ouvertes. Alors on entra, sans que le Prince s'en aperçût, dans la pièce où il était couché, discutant avec les autres chambellans, le dos tourné à la porte.

« A peine don Carlos put-il voir que la personne qui entrait était le Roi, que Sa Majesté lui avait pris l'épée, qu'Elle donna à un des adjudants, et saisi une petite arquebuse qui était au chevet du lit. Le Prince, troublé de voir le Roi, à cette heure dans sa chambre, se leva debout sur le lit en disant : « Que veut Votre Majesté à cette heure? Veut-elle me tuer ou me prendre? » « Ni l'un ni l'autre, Prince », répondit le Roi avec le plus grand calme du monde, et il ordonna d'enclouer les fenêtres.

« Quand le Prince vit cela, il s'élança de son lit et courut à la cheminée pour se jeter, dit-on, dans le feu. Mais le prieur don Antonio le retint. Il voulut ensuite saisir le chandelier pour s'en frapper, on l'en détourna. Se retournant alors vers son père, il se mit à genoux, lui demandant de le *tuer, s'il ne voulait pas qu'il le fît lui-même;* sur quoi le Roi lui répliqua avec son flegme ordinaire : « Calmez-vous, Prince, rentrez dans votre lit, parce que ce qui se fait est pour *votre bien et pour votre remède.* » Recueillant ensuite tous les papiers, il revint trouver les quatre personnages ci-dessus nommés et leur rappelant en peu de mots l'obligation qu'ils avaient, comme chevaliers, et par le *serment* qu'ils avaient juré *d'obéir fidèlement à leur Roi*, il leur consigna le Prince, comme prisonnier, leur ordonnant de le bien garder; d'exécuter sur ce point les ordres reçus et ceux qu'on leur donnerait de la main à la main Il en chargea principalement le duc de Feria, comme capitaine de la garde; et là-dessus, il ren-

tra dans sa chambre, *aussi tranquille* que si l'action qui venait de se passer ne l'eût pas regardé personnellement.

« Le lendemain Sa Majesté fit appeler tous les Conseils, et il dit à chacun séparément, et avec de bonnes paroles, que des *motifs des plus urgents* l'avaient forcé d'agir contre son fils et pour le repos de ses royaumes, ce qu'ils auraient compris, *motifs qu'il leur ferait connaître en temps utile*. En prononçant ces paroles, il s'attendrit, dit-on, tellement, que les larmes coulèrent de ses yeux; mais il n'interrompit pas le fil de son raisonnement, et il ordonna en outre, aux secrétaires, d'informer les provinces. Il fit rendre compte de ce qui avait eu lieu aux ambassadeurs et au Nonce, soit par l'intermédiaire du Président, soit par celui de Ruy Gomez.

« J'oubliais de dire que cette première nuit, on enleva le feu et la lumière de la chambre du Prince. Lesdits quatre conseillers et les deux chambellans l'ont gardé jusqu'à hier au soir, vingt-cinq.

« Sa Majesté a ensuite disposé la garde totale et la surveillance, en indiquant six gentilshommes dont deux devaient le surveiller et le servir, et l'enfermer dans une pièce, la *dernière de toutes celles qu'il occupait et qui s'appelle de la Tour*, car c'est une pièce d'une tour du palais, en *bouchant toutes les fenêtres*, ne laissant ouverts que *les petits volets du haut pour le jour*, sans cheminée, ni autre commodité de se promener dans les pièces principales. Le Roy a ordonné

à Ruy Gomez de passer par elles, pour qu'on puisse le garder sûrement et commodément.

« On lui régla sa maison, en lui enlevant tous les serviteurs. On dit que, lorsque Ruy Gomez lui signifia cette mesure, il ne répliqua rien. Il demanda seulement : « Et don Rodrigo de Mendoza, mon ami, Sa Majesté me l'enlève aussi? » Oui, Señor, répondit Ruy Gomez. Il le fit alors appeler et lui jetant ses bras à son cou, il lui dit : « Don Rodrigo, je regrette de n'avoir pu vous témoigner par des actes ma bonne volonté pour vous, et que je vous témoignerai, plaise à Dieu que je me trouve en état de vous le prouver, comme je le ferai, » et il le pressait, avec tant d'abondantes larmes qu'on ne pouvait les séparer. Ce pauvre jeune homme était abîmé de douleur. On dit qu'il était des plus gentils, frère du duc de l'Infantado, et qu'il n'y avait pas plus de quatre mois que Sa Majesté l'avait nommé un des chambellans, qu'il était courageux, très généreux et très intelligent.

« J'ai noté deux choses remarquables dans cet événement. La première, c'est d'avoir vu le peu de bruit qu'a causé une *exécution* si grande : je vous assure qu'on n'a vu le moindre trouble, non seulement chez les ministres au palais, mais chez le Roi lui-même, qui n'a pas *changé d'un point* dans son régime ordinaire, pas plus que dans l'expédition des affaires, que dans ses repas et ses raisonnements avec ces Grands qui fréquemment assistaient à sa table ; la seconde, que ce pauvre Prince étant jeune

et sans vices, *aimant la justice à sa manière, avec l'opinion d'être libéral, et la réputation de ne savoir faire du mal à personne*, quoique regardé comme une intelligence faible, et d'une facilité à terrifier excessive, *n'ait eu personne pour le défendre*, et qu'au contraire le Roi *soit si aimé pour sa douceur*, son infinie bonté et sa prudence; de voir qu'il n'y ait personne qui n'ait souci que de la compassion qu'on doit avoir pour le Roi, de le voir réduit à l'état d'être obligé de porter les mains sur son propre et unique enfant.

« La mort du Prince, notre Seigneur, arriva une heure après l'entrée de la nuit. Il se confessa, communia, et reçut l'extrême onction, avec des paroles et des actions d'un Prince très catholique, après avoir *demandé pardon à Sa Majesté et sa bénédiction*, de même qu'à Ruy Gomez et aux cavaliers qui le gardaient. Et il laissa *un mémoire écrit* où il recommandait sa famille à Sa Majesté, ne pouvant lui accorder d'autre bienfait; il lui recommandait principalement ses serviteurs les plus anciens et aussi les gentilshommes de garde, parce qu'ils l'avaient très bien servi, quoiqu'il les eût traités avec dureté. Il demanda d'être enseveli dans le couvent de Santo Domingo, le couvent royal de cette ville, jusqu'à ce que Sa Majesté ordonnât autre chose. Il est certain que le confesseur et les autres personnes qui l'assistèrent avouent qu'il prononça des paroles d'un caractère si catholique, qu'ils en restèrent jaloux. En effet, après avoir fait tout ce qui est rapporté, il

demanda : s'il devait encore faire plus pour son salut? On lui répondit que, s'il sentait dans le cœur ce *que sa langue avait prononcé*, assurément il allait jouir de Dieu. Il répliqua qu'il le sentait dans l'intérieur de son âme, comme il le montrerait, et qu'en mourant, il se conformait à la volonté de Dieu, en qui il se résignait de toute vérité, et il ajouta en disant au médecin : que nonobstant cela, s'il était nécessaire de faire quelque chose pour son salut corporel, il l'exécutât; il lui demandait, de moments en moments, combien de temps il pourrait vivre, afin de recommander encore plus son âme à Dieu et de lui demander pardon. Il pria ceux qui l'accompagnaient de l'aider à réciter une oraison que dit l'Empereur (qu'il soit en gloire), quand il mourut ; il éprouva quelques syncopes et *Sa Majesté se comporta comme un véritable père.*

« Je vous donne cette narration, parce qu'il se répandra peut-être, dans ces contrées, d'autres opinions fort différentes ; et l'on attribuera à une autre cause, parmi le vulgaire, sa maladie et sa mort, prétextant aussi qu'elle résulte de ce qu'il *n'avait pas mangé pendant quelques jours*, ou qu'il *avait bu beaucoup d'eau froide* ou qu'il *allait nu*, de sorte que son estomac se relâcha et ne put rien conserver. Le prince distribua, entre ceux qui l'assistaient, des vases de cristal et d'autres bijoux qu'il avait, et aux repentis quelques tasses et d'autres objets. »

A la suite de cette relation mensongère, je copie textuellement la relation et le jugement d'Antonio

Perez sur ce crime. Malgré la persécution dont ce ministre de Philippe II était l'objet lorsqu'il l'écrivit, il en jaillit des traits de lumière. Voici comment il s'exprime :

« Son fils même machina contre sa personne en Espagne, d'où il se vit obligé de ne pas le laisser sortir, et où il se résolut à le priver de la vie, ne se montrant pas père meilleur qu'il ne s'était montré bon fils. La mort tragique de ce prince, nous pouvons la transmettre à la postérité, hors de toute comparaison et de tout exemple, à la postérité qui ne saura que croire, quand elle verra la variété des causes que présentent les différences de passion et de sentiment chez ceux qui la racontent. C'est la preuve d'une âme perverse de s'en tenir aux faits douteux, à la partie la plus mauvaise. Aussi n'est-ce pas un mauvais système chez l'historien qui, dans des cas pareils, ne s'arrête pas à une opinion seule, mais les rapporte toutes.

« Cause de son emprisonnement. — Les uns disent qu'il fut arrêté et mis à mort, parce qu'il voulait prendre, sous sa protection, les Flamands opprimés par les inhumanités et les violences du duc d'Albe. Un annaliste ajoute que sa mort ne fut pas beaucoup pleurée, vu qu'il dégénérait de la vertu de ses ancêtres.

« Les Espagnols déguisent la cause et l'effet de cette mort ; ils disent que ce prince souffrait d'un refroidissement d'estomac irremédiable, qui l'emporta en cinq jours, laissant en deuil toute l'Espagne.

« Les Italiens, qu'il fut arrêté la nuit dans son appartement par ordre du Roi, son père ; que se voyant en prison, sans rien autre chose de libre que le désir de la mort, il en vint à un tel point de tristesse qu'il résolut en lui-même de ne pas l'attendre à petit feu, mais d'aller la chercher avec impétuosité et fureur ; que ne pouvant mourir de faim et par abstinence de viande, il régla son genre de vie de telle sorte qu'il tomba malade et qu'il mourut. Les Allemands affirment qu'il fut enfermé dans son appartement, le 8 janvier, qu'il fut étroitement gardé et qu'il mourut, dans la nuit du vingt juillet, par sentence de l'Inquisition.

« Les États-Généraux des Pays-Bas, dans la plainte qu'ils adressèrent à l'Empereur et aux princes de l'empire, à Spire, prétendirent que le Roi d'Espagne avait fait mourir son fils unique, par les conseils des inquisiteurs que don Carlos n'aimait pas, dont il parlait librement, comme de gens insensibles, sans compassion pour leurs misères, contre les formes rigoureuses de l'Inquisition.

« La vérité n'a qu'un visage. Il n'est pas possible qu'elle se trouve au milieu de tant de têtes, de tant d'opinions, toutes contraires. L'histoire est comme une tapisserie historiée ou figurée, dont on ne peut voir les images que si on la déroule et si on la déplie toute entière. Il est nécessaire de tout dire pour connaître le secret de la mort du prince, histoire cachée dans le dernier pli des plus secrètes actions de la vie de ce Roi.

« Quand il était tout jeune, le prince don Carlos, en courant après une jeune fille, tomba d'un escalier ; du coup il fut frappé d'une apoplexie, et comme dernier remède, André Vésale, célèbre médecin, natif de Bruxelles, se vit dans la nécessité de lui ouvrir le crâne pour donner issue à la fluxion qui se corrompait dedans. Dès ce moment, il resta avec un cerveau faible, sujet à troubler les opérations divisées de l'esprit, et avec une intelligence susceptible de toutes les impressions. Outre cela, il était d'un caractère emporté et bouillant, et, comme naturellement, les esprits de la jeunesse se livrent à leurs appétits, il n'avait, en aucune chose, ni règle, ni modération. Il ne désirait rien tant que de se voir éloigné de son père, pour vivre à sa guise, et, entre autres rapports qu'il avait, à ce que l'on affirme, avec l'humeur de l'Empereur, il commença à se divertir de bonne heure ; et, comme il ne pouvait souffrir le blâme de son père, rien n'était plus pesant pour ses épaules que sa présence.

« Les protestants d'Allemagne, les États de Flandres, la reine d'Angleterre, le Roi de Danemark le sollicitèrent de se lier avec eux, et lui promirent ensemble l'empire et la conquête de tous les pays qui ne pouvaient vivre sous le joug espagnol. Il se laissa aller à leurs persuasions, et, pour rencontrer moins d'embarras, il résolut, dit-on, de machiner contre la personne du roi son père. Dans cette idée, il demanda au señor don Juan, s'il se sentait le courage de le suivre en tout et contre tout ? Don Juan lui

donna sa parole, pour l'assurer de son sentiment. Il n'excepta que la personne du Roi ; il pressa le prince davantage, lui demanda de répondre à sa bonne volonté, sans aucune exception, ni condition ; chose qui obligea don Juan de découvrir ce que l'impétuosité du prince ne lui avait pas permis de dissimuler. Il en avertit le Roi. Ce dernier, sévère et inexorable contre les coupables, entra de nuit dans l'appartement du prince et le trouva couché et muni de deux pistolets, sous l'oreiller de son lit. Il les saisit avec lui et, de plus, il saisit les papiers prouvant les intelligences qu'il conservait avec les ennemis de la couronne. Le Roi lui donna d'abord des gardes, puis il l'emprisonna, et enfin il le fit mettre à mort. Auparavant il réunit son conseil de conscience, auquel il proposa cette question : quelle peine mérite le fils d'un Roi qui s'est ligué avec les ennemis de l'État et qui a conspiré contre la vie de son père ? Le père peut-il le livrer à la justice ? Le conseil lui proposa deux voies, toutes deux justes et possibles : celle de la grâce et du pardon, celle de la justice et la peine ; et démontra la différence entre la justice de père et la miséricorde de Roi. Les conseillers lui dirent que si sa clémence pardonnait à ceux qui l'abhorraient, il ne pouvait refuser le pardon à la personne du monde qu'il devait le plus aimer. Ils le prièrent de vouloir bien imiter en cela l'empereur Charles-Magne qui attribua à une légèreté de jeunesse le crime de son fils Pépin, la première fois qu'il conspira contre lui et qui l'enferma, à la seconde,